



for a living planet[®]

Site EMERAUDE Etang de la Gruère



© Melanie Rutz, Basel

Site-Nr 32

L'étang de la Gruère se situe dans les Franches-Montagnes et se trouve sur le territoire de la commune de Saignelégier. La formation des tourbières remonte à 13'000 ans, après la disparition du glacier qui recouvrait la région. Le site figure à l'inventaire fédéral des hauts-marais d'importance nationale protégeant ses tourbières, ainsi que la richesse de sa flore et de sa faune, avec des dizaines d'espèces de papillons, d'araignées, de libellules, de batraciens et d'oiseaux nicheurs. Le plan d'eau a été créé en 1650, lorsqu'un moulin a été érigé à proximité. Ce réservoir d'eau servait à actionner ses roues. Une scierie a remplacé le moulin, utilisant elle aussi l'eau de l'étang jusqu'à l'électrification, en 1952.

La tourbière, profonde de huit mètres, a été exploitée jusqu'en 1943, lorsque les protecteurs de la nature se sont opposés à un vaste projet d'extraction. L'étang de la Gruère a alors été mis provisoirement sous protection. Il a obtenu un statut définitif de réserve naturelle en mars 1963.

2. Liste des communes localisées sur le site

Tramelan	Montfaucon
Le Bémont (JU)	Saignelégier
La Chaux-des-Breuleux	

3. Liste des espèces Emeraldes présentes sur le site:

GRUPE	GENRE	ESPECE	FRANCAIS
Libellules	Leucorrhinia	pectoralis	Leucorrhine à gros thorax

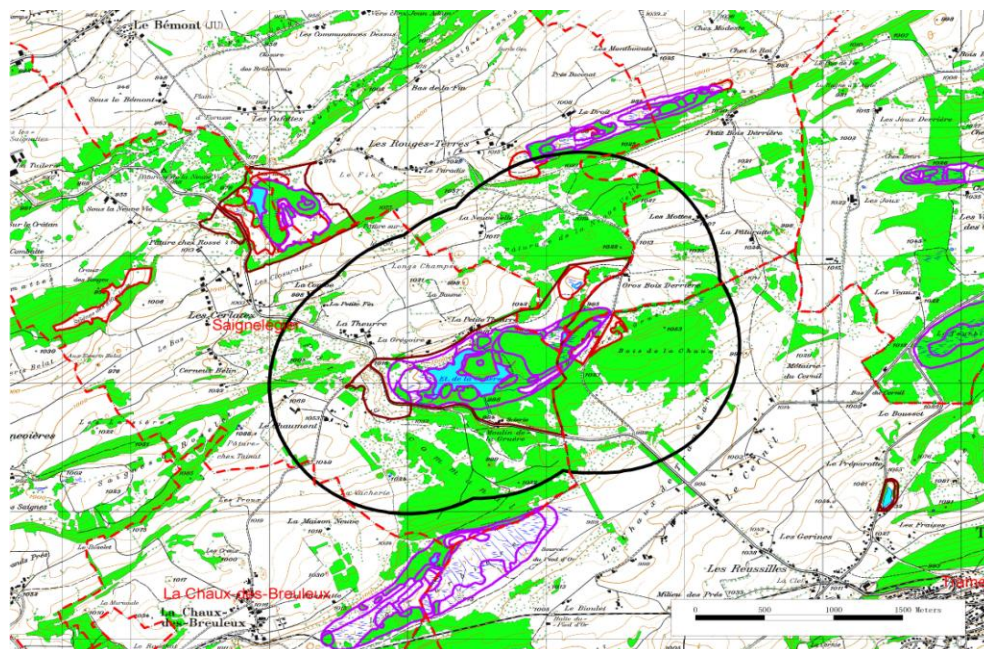
4. Types de milieux naturels présents sur les sites:

forestiers	prairiaux secs
haies, lisières	rocheux, alluviaux
prairiaux humides	

5. Périmètre hypothétique*

Etang de la Gruère (32) JU

- Site Emeraldes
- IBA
- Bas-marais
- Hauts-marais
- Zones alluviales
- Réserves Oiseaux d'eau
- Sites Amphibiens
- - - Communes



© 2008 swisstopo (JD082807)

* Le 'périmètre hypothétique' est défini d'après une méthode standardisée, basée sur des données géographiques d'observation d'espèces, datant de la période entre 1973 et 2003. Le 'périmètre validé**' quant à lui présente une validation biologique et géographique faite par des experts. Le périmètre validé peut ainsi dévier du périmètre hypothétique. Les personnes intéressées à la validation de périmètres encore non-validés peuvent d'annoncer auprès de la direction du projet.